

Le Manège : L'OPPOSITION tape du poing



Écolo, CDH et PTB exigent des explications
de la direction au prochain conseil communal

► Depuis plusieurs semaines, la situation financière critique au sein du bras culturel montois suscite son lot d'interrogations. Alors qu'à la dernière séance publique, les conseillers de l'opposition (et le partenaire de majorité MR) ont vivement débattu de la crise que connaît actuellement le Manège.Mons, le syndicat socialiste Setca sollicitait, pour sa part, la réalisation d'un audit financier pour faire toute la transparence sur le fonctionnement de l'institution culturelle.

DANS LA FOULÉE, une missive des conseillers de l'opposition Écolo, CDH et PTB a été envoyée au bourgmestre de Mons, Elio Di Rupo (PS). La revendication ? Auditionner, au prochain conseil communal, le directeur général et le président du centre culturel montois.

"Le code de démocratie locale nous permet de demander que des structures subsidiées par la ville soient entendues par les conseillers communaux", explique Charlotte De Jaer. "Nous voulons qu'il soit entendu. Nous ne voulons pas lui jeter la pierre mais en savoir davantage sur l'avenir programmé du Manège."

AU MOMENT DU conseil communal, Elio Di Rupo, président de séance, avait semblé accepter la demande. "Nous voulons en savoir plus sur les indemnités de sorties d'un directeur qui nous paraissent anormalement élevées et comment l'ancienneté de cette personne a été calculée. Connaître les pistes pour sauver la médiathèque, voir ce qu'il compte faire par rapport à l'avenir de l'Alhambra"...

Le nouveau directeur général du Manège a pris ses fonctions en début d'année mais doit assumer les dernières actions qui ont mis le feu aux poudres. Citons le licenciement de 19 travailleurs de l'institution, le licenciement d'un directeur avec 400.000 € d'indemnités ou encore, la fermeture à la fin de l'année de la Médiathèque. "Nous ne voulons pas mettre toute la faute sur son dos. Nous voulons de la transparence et la seule manière de l'assurer, c'est via le conseil communal." Les groupes de l'opposition vont même plus loin en précisant que cette démarche devrait être annuelle.

Au MR aussi, on se pose des questions. Le chef de groupe, Georges-Louis Bouchez, a demandé que l'audit soit lancé et que le président, Jean-Paul Deplus, soit également auditionné

au prochain conseil communal.

Du côté des autorités communales, une réponse officielle n'a pas encore été formulée à l'opposition. Mais le bourgmestre semble vouloir répondre favorablement à une audition, mais dans d'autres conditions. "Selon le code de démocratie locale, le conseil communal n'est pas compétent pour convoquer le directeur du Manège", précise-t-on au cabinet.

"Le Manège n'est pas une ASBL communale. Il n'y a que son conseil d'administration et la Fédération Wallonie-Bruxelles qui pourraient convoquer le directeur. Par souci de transparence, même si rien ne les y oblige, tant le bourgmestre que Philippe Degeneffe sont favorables à ce que le directeur du Manège soit entendu en commission du bourgmestre". Commission dans laquelle siègent des représentants de chaque parti du conseil communal mais pas le public...

Le directeur ne se dit d'ailleurs pas opposé à apporter des réponses mais devra aussi demander l'autorisation à son conseil d'administration. Il y a donc de fortes chances pour que les débats se tiennent à l'abri des regards.

C. Ti.